



Rapport de gestion intermédiaire

**Pour le second trimestre clos
le 31 décembre 2012**

MINES ABCOURT INC.

RAPPORT DE GESTION POUR LE SECOND TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

Ce rapport de gestion offre une analyse de nos résultats d'exploration et de mise en valeur et de notre situation financière qui permet au lecteur d'évaluer les variations importantes des résultats d'exploration et de mise en valeur et de la situation financière du trimestre terminé le 31 décembre 2012 comparativement au second trimestre de l'année précédente. Ce rapport de gestion sert de complément à nos états financiers vérifiés du 30 juin 2012 et les notes afférentes. Nos états financiers sont dressés conformément aux principes comptables IFRS. De même, les états financiers de 2010 ont été refaits selon les règles des I.F.R.S. Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire. Nos états financiers et ce rapport de gestion, sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de nos résultats d'exploration et de mise en valeur et de notre situation financière.

Vous êtes invités à consulter le site web de SEDAR à www.sedar.com où tous les documents déposés selon la Loi se trouvent.

Nos activités minières consistent en différents travaux d'exploration et de mise en valeur et en des études en vue de mettre nos propriétés minières en exploitation.

ÉTATS INTÉRIMAIRES DE LA PERTE NETTE ET DE LA PERTE GLOBALE

Revenus d'intérêts

Nos revenus consistent essentiellement en intérêts reçus sur des certificats de dépôts. Le montant reçu au 2^e trimestre terminé le 31 décembre 2012, a été de 13 824 \$. Ce montant était inférieur à celui reçu au 2^e trimestre 2011 parce que le taux d'intérêt payé par la Banque était plus bas et que le montant en dépôt était moins élevé.

Charges

Au deuxième trimestre, les frais d'administration se sont élevés à 197 736 \$ et ont été plus élevés que ceux de l'année précédente (165 376 \$). La différence se trouve dans l'amortissement des bâtiments et du matériel minier ainsi que dans la rémunération à base d'actions. Les détails sont donnés à la page 4 des États Financiers

Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés

La perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés (183 912 \$) a été légèrement supérieure à celle de l'année précédente parce que les revenus ont été plus bas (-10 984 \$) et les dépenses ont été plus élevées (32 360\$) dû au coût d'amortissement plus élevé et la rémunération à base d'actions aussi plus élevée.

Perte nette et résultat global

La perte nette et la perte globale est identique à la perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers, tel qu'indiqué ci-dessus.

FLUX DE TRÉSORERIE

Activités opérationnelles

Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2012, les activités d'exploitation, avant la variation nette des éléments hors caisse, ont utilisé une trésorerie de 163 230 \$ tandis que l'année précédente, cette variation avait utilisé 143 640 \$. Durant le 1^{er} trimestre, il y eut une vente d'une petite quantité de minerai pour des essais de traitement. Cette vente a rapporté 6 374 \$. Les éléments hors caisse du fonds de roulement sont donnés en détail à la note 3 des états financiers. La différence principale entre 2011 et 2012 se trouve dans les éléments suivants : taxes à recevoir 18 507\$ en 2012 et 92 098 \$ en 2011, autres débiteurs, droits miniers et crédits d'impôt relatif aux ressources à recevoir, 101 095 \$ en 2012 et 214 613 \$ en 2011, et finalement un découvert bancaire de 131 700 \$ en 2011, aucun en 2012.

Financement

Au cours de la période de six mois terminée le 31 décembre 2012, il y eut un financement de 557 160 \$ net. En 2011, un financement de 207 000 \$ avait été réalisé.

Investissement

Au cours de la période de 6 mois terminée le 31 décembre 2012, les investissements ont été de 1 699 086 \$, comparés à 1 284 226 \$ en 2011. La trésorerie réservée à l'exploration (+ 147 365 \$), le coût plus élevés des acquisitions d'actifs de prospection et d'évaluation (- 316 541 \$) et plus d'acquisition d'immobilisations (- 245 864 \$) expliquent la différence.

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin du premier trimestre

Au cours du 2^e trimestre de 2012, la trésorerie et équivalents de trésorerie a diminué de 1 604 711 \$, comparé à 1 458 421 \$ l'an dernier.

FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION REPORTÉS

La valeur des actifs de prospection et d'évaluation a augmenté d'un montant de 1 503 488 \$ durant la période de juillet à décembre 2012, comparé à 1 244 47 \$ l'année précédente.

Frais de prospection et d'évaluation :

	Solde au 30 juin 2012	Augmentation	Radiation	Sode au 31 décembre 2012
Abcourt - Barvue	3 372 637	46 324	-	3 418 961
Vendôme	126 165	70 058	-	196 223
Elder - Veza & Tagami	4 684 974	1 274 548	-	5 959 522
Aldermac	612 554	-	-	612 554
Jonpol	503 717	107 285	-	611 002
	<u>9 300 047</u>	<u>1 498 215</u>	<u>-</u>	<u>10 798 262</u>
	<u>11 182 075</u>	<u>1 503 488</u>	<u>-</u>	<u>12 685 563</u>

	2012 3 mois	2011 3 mois	2012 6 mois	2011 6 mois
	\$	\$	\$	\$
Forage	3 875	419 655	90 763	650 941
Honoraires et dépenses ingénieurs	109 040	152 405	245 392	293 155
Analyses	2 398	22 833	9 317	37 215
Téléphone et électricité	3 663	5 298	12 230	14 162
Assurances, taxes	972	776	972	776
Évaluation préliminaire économique	60 555	-	126 651	-
Réparations	293	2 607	7 958	8 474
Autre frais d'exploration	22 218	1 177	2 418	148
Dénoyage Elder	630 500	256 603	1 105 380	530 622
Propriétés minières	4 052	85 818	5 273	90 296
	<u>837 566</u>	<u>947 172</u>	<u>1 606 354</u>	<u>1 625 789</u>
Droits miniers et crédit d'impôts relatif aux ressources	(765)	(381 342)	(102 866)	(381 342)
AUGMENTATION DES FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION REPORTÉS	836 801	565 830	1 503 488	1 244 447
SOLDE AU DÉBUT	<u>11 848 762</u>	<u>8 973 049</u>	<u>11 182 075</u>	<u>8 294 432</u>
SOLDE À LA FIN	<u>12 685 563</u>	<u>9 538 879</u>	<u>12 685 563</u>	<u>9 538 879</u>

La plupart de nos dépenses durant la période de six mois terminée le 31 décembre 2012 ont été pour l'acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation, surtout pour le dénoyage de la mine Elder et l'achat d'équipement minier. En 2011, les dépenses ont été surtout pour le dénoyage de la mine Elder et pour des forages au diamant.

Détails sur les deux plus importants items des frais de prospection et d'évaluation reportés pour le second trimestre terminé le 31 décembre 2012 :

- 1- Dénoyage de la mine Elder pour un montant de 1 105 380 \$;
- 2- Honoraires d'ingénieur pour l'étude P.E.A. sur Elder (126 651 \$) et la révision des ressources Abcourt-Barvue, en cours, 50 000 \$.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'actif total au 31 décembre 2012 s'établit à 20 932 165 \$, comparé à 20 720 267 \$ à la fin de juin 2012. Comme vous pouvez le voir, les actifs indiqués ci-dessus n'ont pas beaucoup changé au cours de la période de 6 mois terminée le 31 décembre 2012. Cependant, l'encaisse et les dépôts à terme ont diminué de 1 752 076 \$ tandis que les actifs de prospection et d'évaluation ont

augmenté de 1 503 488 \$ et le crédit d'impôt relatif aux ressources a aussi augmenté de 102 770\$.

CONVENTIONS COMPTABLES

Dans les états financiers non-audités du 31 décembre 2012, nous avons adopté les normes et interprétations de l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les présents états financiers intermédiaires non audités de Mines Abcourt inc. ont été préparés par la direction de la compagnie conformément aux Normes internationales d'information financière (" IFRS ") et conformément à IAS 34 «Information financière intermédiaires». Ils n'incluent pas toutes les informations requises par les IFRS lors de la production des états financiers annuels. Ces états financiers intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers audités de l'exercice clos le 30 juin 2012. Les méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées sauf indication contraire.

La préparation des états financiers intermédiaires conformément à l'IAS 34 fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la compagnie. Une note décrit les domaines particulièrement complexes et exigeants un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers. Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de norme toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB).

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur conformément aux IFRS.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leur caractéristique et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les résultats.

L'encaisse, le dépôt à terme réservé à l'exploration et le dépôt à terme sont classés comme actifs détenus à des fins de transactions.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir, les taxes à recevoir et les autres débiteurs sont classés comme prêt et créances.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et frais courus sont classés comme autres passifs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'usine de traitement d'eau et le parc à résidus ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas encore utilisés. Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon leur durée de vie utile respective selon la méthode dégressive et aux taux suivants :

Véhicule	30 %
Mobilier et équipement	20 %
Bâtiments	5 %

Dépenses de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisés en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisés en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont comptabilisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses au titre de la prospection et de l'évaluation sont capitalisées lorsqu'ils satisfont à tous critères suivants :

- Ils sont destinés à être utilisés pour la production de minerais;

- Les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- Ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontées, les coûts capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur doit être alors comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Actions accréditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditatives et de leur incidence fiscale. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditatives constitue en substance une émission d'actions ordinaires; et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. Au moment où les actions accréditatives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Les dépenses renoncées relativement aux actions accréditatives peuvent entraîner la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatées.

Capitaux propres

Le capital-social représente le montant reçu à l'émission des actions réduit des frais d'émission. Le surplus d'apport inclut les dépenses reliées à la rémunération à base d'actions jusqu'à l'exercice des options émises à titre de rémunération. Le déficit comprend l'ensemble des pertes de la période en cours et des périodes antérieures. Les profits et les pertes sur certains instruments financiers sont inclus dans la rubrique intitulée " Actifs financiers disponibles à la vente".

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du capital-actions de la Société dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires fortement liquides dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Paiement fondé sur des actions

La Société comptabilise les biens ou services reçus ou acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions, au moment où elle obtient les biens ou au fur et à mesure qu'elle reçoit les services. La Société comptabilise en contrepartie soit une augmentation de ses capitaux propres si les biens ou services ont été reçus dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres, soit un passif si les biens ou services ont été acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie.

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Pour les attributions acquises par tranches, chaque

tranche est traitée comme un accord séparé. Le nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition est attendue est initialement estimé et révisé par la suite, lorsque nécessaire.

Impôts sur le résultat et impôts miniers différés

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur le résultat. Selon la méthode axée sur le bilan, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existant dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporelles sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Jugement, estimations et hypothèses comptables significatifs

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futures. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans la période au cours de laquelle les nouvelles informations deviennent disponibles.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

La Société soumet chaque unité génératrice de trésorerie pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. Lorsqu'un indicateur de dépréciation existe, puisque la Société ne dispose pas d'information suffisante au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs, elle soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste

valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité. Les techniques permettant d'établir la juste valeur exigent l'utilisation d'estimation et d'hypothèses telles que le prix prévu à long terme des ressources minérales, la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, et le potentiel exploratoire.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties biens informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La direction a établi ses unités génératrices de trésorerie comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES (vérifiées)

Exercices terminés le 30 juin

Compte de résultats global (\$)	2012	2011	2010
Intérêts	91 999	38 479	4 464
Profit net (perte nette)	(503 109)	(925 652)	(45 101)
Profit net (perte nette) par action sur une base diluée	(0,00)	(0,01)	(0,00)
État de la situation financière (\$)			
Encaisse et certificats de dépôt	4 475 512	7 400 000	1 050 000
Actif total	20 720 267	19 592 087	9 485 106
Dette à long terme	--	--	--
Exploration minière (\$)			
Actifs de prospection et d'évaluation	9 300 047	8 294 432	5 210 112

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES (non vérifiées)

	2012 Déc.	2011 Déc.	2012 Sept	2011 Sept	2012 Juin	2011 Juin	2012 Mars	2011 Mars
Résultats (\$)								
Intérêts	13 824	24 808	15 231	26 938	20 036	25 467	20 217	10 960
Profit net (perte nette)	(183 912)	(125 198)	(71 463)	(50 870)	(103 359)	(866 294)	(223 682)	200 820
Profit net (perte nette) par action sur une base diluée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bilan (\$)								
Espèce quasi-espèces	3 773 722	5 809 879	4 988 893	6 751 715	4 475 798	7 268 300	5 405 867	2 672 962
Actif total	20 932 165	19 650 360	21 056 157	19 475 596	20 720 267	19 592 087	19 691 903	14 029 581
Total dette à long terme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Exploration minière (\$)								
Frais d'exploration et d'évaluation net des crédits de droits miniers et d'impôts	836 801	947 172	666 687	678 617	(82 386)	478 461	951 854	827 938

INFORMATION ADDITIONNELLE EXIGÉE D'UN ÉMETTEUR ÉMERGENT

La Société fournit l'information sur les actifs d'exploration et d'évaluation reportés de ses états financiers intérimaires pour la période terminée le 31 décembre 2012. La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration et d'évaluation reportés.

La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

Le tableau suivant donne le détail des frais généraux d'administration pour la période terminée le 31 décembre 2012 :

DÉPENSES

	2012	2011	2012	2011
	3 mois	3 mois	6 mois	6 mois
(non audité)				
	\$	\$	\$	\$
CHARGES				
Impôts de la partie XII.6	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	33 719	7 483	42 245	11 798
Honoraires professionnels	34 384	52 165	49 384	53 211
Honoraires de consultants	11 560		35 998	
Dépenses forestières	(21)		6 353	2 483
Restauration d'un site minier	15 882	12 643	29 738	22 788
Divers administration	1 274	57 085	2 110	122 631
Charges sociales	3 086	-	3 086	-
Logiciels et internet	1 016	-	3 708	-
Salaires et honoraires administratifs	12 784	-	25 268	-
Communications et réunions	3 328	-	5 906	-
Assurances	2 299	-	2 299	-
Frais de financement	6 276	-	9 093	-
Divers	1 029	-	1 209	-
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	21 390	-	24 507	-
Rémunération et autres paiements à base d'actions	49 550	36 000	51 900	36 000
	197 736	165 376	292 804	248 911

Environnement

À ce jour, la Société a dépensé 554 091 \$ pour la restauration d'un ancien bassin de sédimentation sur la propriété Abcourt-Barvue. Une petite usine de traitement des eaux est sur place et un certificat d'autorisation a été reçu du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour cette usine.

CAPITAL-SOCIAL ÉMIS ET PAYÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

Classe d'actions	Valeur au pair	Nombre autorisé	Nombre émises	Montant reçu
Cat, A (non-votante)	Aucune	illimité	aucune	0
Cat, B (votante)	Aucune	illimité	167 019 772	34 879 727 \$
Privilégiée	à déterminer	illimité	aucune	0

ACTIONS ÉMISES AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

Au 2^e trimestre, il y a eu une émission de 4 300 250 actions avec le placement privé qui a été fermé le 2 octobre 2012.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS, BONS DE SOUSCRIPTION ET VALEURS MOBILIÈRES CONVERTIBLES AU 31 DÉCEMBRE 2012

Options d'achat d'actions

Les changements dans les options d'achat d'actions de la Société sont indiqués ci-dessous:

	Quantité	Prix de levée moyen pondéré \$
En cours au 30 juin 2012	<u>10 200 000</u>	0,12
Addition	750 000	0,10
En cours au 31 décembre 2012	<u>10 950 000</u>	0,12
Options pouvant être levées au 31 décembre 2012	<u>10 950 000</u>	0,12

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2012.

Nombre d'options en cours	Prix de levée \$	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Nombre d'actions pouvant être levées
7 500 000	0,12	3,4	7 500 000
1 250 000	0,10	2,6	1 250 000
600 000	0,10	3,9	600 000
600 000	0,10	4,9	600 000
350 000	0,10	2,1	350 000
200 000	0,10	1,5	200 000
200 000	0,10	1,9	200 000
100 000	0,16	2,1	100 000
<u>150 000</u>	0,10	4,7	<u>150 000</u>
<u>10 950 000</u>			<u>10 950 000</u>

Bons de souscription en circulation

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription au 30 juin 2012.

Nombre de bons en circulation	Prix de levée moyen pondéré	Date d'expiration
265 000	0,15	Décembre 2012
24 245 787	0,195	Décembre 2012
3 986 821	0,30	Décembre 2012
35 138 888	0,26	Avril 2013
<u>4 375 000</u>	0,20	Juin 2013
<u>68 011 496</u>		

Au 31 décembre 2012, il y avait 41 570 888 bons de souscription en circulation pouvant être exercés comme suit :

Nombre de bons en circulation	Prix de levée moyen pondéré	Date d'expiration
	\$	
35 138 888	0,26	Avril 2013
4 375 000	0,20	Juin 2013
435 500	(1)	Octobre 2014
<u>1 621 500</u>	0,20	Octobre 2013
41 570 888		

(1) Ces bons de souscription donnent le droit d'acquérir une action de catégorie B à un prix de 0,14 \$ pendant une période de douze mois se terminant en octobre 2013 et à 0,16 \$ pendant une période additionnelle de douze mois se terminant en octobre 2014.

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription en utilisant le modèle d'évaluation de Black & Scholes :

	Période de trois mois close le 31 décembre 2012	Exercice clos le 30 juin 2012
Valeur des bons de souscription	0,03 \$	-
Volatilité prévue	91,5 %	67,8%
Taux d'intérêts sans risque	1 %	1%
Taux annuel des dividendes	0 %	0%
Durée estimative	1,17 année	1

Options émises aux courtiers et à des intervenants

Les options émises aux courtiers et à des intervenants de la Société se détaillent comme suit:

Options aux courtiers et à des intervenants en circulation		Prix de levée moyen pondéré \$	Date d'expiration
le 31 décembre 2012	le 30 juin 2012		
-	1 749 750	0,135	Décembre 2012
-	138 888	0,135	Décembre 2012
-	517 241	0,145	Décembre 2012
2 284 028	2 284 028	0,18	Avril 2013
<u>568 750</u>	<u>568 750</u>	0,12	Juin 2013
2 852 778	5 258 657		

Dans la période intérimaire terminée le 31 décembre 2012, 2 405 879 options aux courtiers ont expirés.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

	Période de six mois close le 31 décembre 2012 \$	Période de six mois close le 31 décembre 2011 \$
Société contrôlée par le chef de la direction (président de la Société)		
Frais de prospection et d'évaluation	57 000	61 000
Honoraires administratifs	4 000	2 000
Frais d'émission d'actions	-	-
Restauration d'un site minier	-	-
Allocation et frais de location de véhicules d'équipements et de résidence	10 651	8 473
	<hr/>	<hr/>
Solde inclus dans les créiteurs et charges à payer au 31 décembre	103 238	-
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Administrateurs et hauts dirigeants

Honoraires administratifs	6 000	4 462
Rémunération et paiements à base d'actions	49 550	36 000
	<hr/>	<hr/>
	55 550	40 462
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Dettes à long terme

Nous n'avons pas de dette à long terme.

Redevances

<u>Propriétés</u>	<u>Redevance</u>	<u>Propriétés</u>	<u>Redevance</u>
Elder	2 à 3 % NSR	Tagami	1 à 2 % NSR
Barvue	0,25 \$/tonne courte	Jonpol	2,5 % NSR
Vendôme	2 % NSR sur claims Xstrata	Aldermac	2,00\$/tonne sur 1,5 M tonnes
Abcourt	0	Aldermac ouest	2% NSR

VALEURS MOBILIERES CONVERTIBLES

Aucune

ACTIONS ENTIERCEES

Aucune

ÉVENTUALITÉS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit la résultante, son échéance ou son impact. Au cours de l'exercice, la Société a reçu un avis d'infraction pour son bassin de sédimentation et, pour corriger la situation, elle a installé une usine pour le traitement de ce petit effluent. La Société doit transmettre au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs les résultats d'analyse sur une base mensuelle afin d'en assurer le suivi. Suite à cet avis d'infraction, la Société n'a payé aucune amende et si la Société respecte ses engagements, aucun montant ne sera à payer dans le futur. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.
- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Mines Abcourt inc, possède deux projets miniers à un stade avancé de développement, en Abitibi, Québec, Canada :

- Un projet d'or comprenant les propriétés Elder et Tagami près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada,
- Un projet d'argent et de zinc comprenant les propriétés Abcourt-Barvue et Vendôme à Barraute, au nord de Val-d'Or, Québec, Canada,

et deux projets à un stade avancé d'exploration, aussi en Abitibi, Québec, Canada :

- La propriété Aldermac, située près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada, avec des ressources historiques en cuivre-zinc-argent-or,
- La propriété Jonpol, située près d'Amos, Québec, Canada, avec des ressources historiques en cuivre-zinc-argent-or,

Voici quelques informations sur chacune de ces propriétés :

PROPRIÉTÉ ABCOURT-BARVUE

La propriété Abcourt-Barvue est avantageusement située à Barraute, à 60 kilomètres (35 milles) au nord de la ville minière de Val-d'Or au Québec. Elle couvre 5 865 hectares avec 139 claims miniers et deux (2) concessions minières détenues à 100% par Abcourt.

Du zinc fut découvert en surface en 1950 sur le groupe de claims Barvue. La propriété fut exploitée de 1952 à 1957 avec une fosse à ciel ouvert par Barvue Mines Limited et de 1985 à 1990 avec une exploitation souterraine par Mines Abcourt inc.

Notre objectif est la mise en exploitation de cette propriété. De 2002 à 2007, plusieurs programmes de forage au diamant et diverses études techniques ont été réalisés pour supporter l'étude de faisabilité et nos demandes de permis. L'étude de faisabilité est terminée mais diverses alternatives sont considérées pour améliorer la profitabilité de ce projet. En février 2011, Abcourt a acheté l'intérêt de Xstrata Zinc Canada Division dans quinze demi-claims faisant partie de la propriété Vendôme. L'achat de ces claims nous permettra d'ajouter Vendôme dans le projet Abcourt-Barvue.

En mai 2006, une révision des ressources de la propriété Abcourt-Barvue a été réalisée par une personne indépendante qualifiée, M. Jean-Pierre Bérubé ingénieur, consultant pour MRB et Associés de Val-d'Or, Québec, Canada. Cette révision a été faite en accord avec le Règlement 43-101. Ce rapport est disponible sur SEDAR.

Genivar, Limited Partnership, de la ville de Québec et Bumigene inc., de la ville de Montréal, ont complété une étude de faisabilité qui a été publiée en février 2007. Avec cette étude de faisabilité,

presque toutes les ressources ont été reclassées en réserves prouvées et probables de minerai. Ce rapport est disponible sur SEDAR.

Le projet d'exploitation prévoit l'extraction de 85 % du minerai dans une fosse à ciel ouvert et le traitement du minerai dans une usine construite sur le site de la mine avec une capacité de 1 800 tonnes par jour, pour un total de 650 000 tonnes par année.

Un programme de forage en surface dans la partie ouest de la zone minéralisée Abcourt-Barvue a été réalisé en 2011 – 2012 avec l'objectif d'améliorer la désignation de *présumée* à *indiquée* des blocs de minéralisation situés à des profondeurs de 150 à 200 mètres. Durant l'exercice terminé le 30 juin 2012, dix-huit trous (AB11-53 à AB11-71), pour un total de 5 857 mètres, ont été forés à un coût de 587 000 \$, soit 100,26 \$ par mètre. En général, ces trous ont donnés d'excellents résultats (voir communiqués de presse du 15 février, 7 mars et 22 mars 2012). L'étape suivante sera de réviser les ressources et les réserves en conformité avec le règlement 43-101 et par la suite, de mettre à jour l'étude de faisabilité. La révision des ressources est en cours présentement et prendra environ six mois. Il est aussi nécessaire de forer environ 600 m sur les concessions minières pour éviter de payer des frais de renouvellement annuels, 1 500 m dans la partie ouest de la propriété et 600 m dans la partie est pour renouveler nos claims.

Budget 2013 pour Abcourt-Barvue

<u>Description</u>	<u>Période</u>	<u>Coûts approx. \$</u>
Révisé les ressources 43-101	janvier – juin	100 000
Mettre à jour l'étude de faisabilité	juillet – décembre	500 000
Forages au diamant	juillet – décembre	270 000
Salaires	janvier – décembre	65 000
Divers	janvier - décembre	<u>35 000</u>
		970,000

LA PROPRIÉTÉ VENDÔME

La propriété Vendôme est située à 11 kilomètres (sept milles) au sud de la propriété Abcourt-Barvue. Elle comprend 59 claims pour un total de 2 546 hectares, détenus à 100 % par Abcourt.

Dans les années 1950, un petit gisement fut découvert et un puits standard à trois compartiments fut descendu jusqu'à une profondeur de 160 mètres (525 pieds) et trois galeries furent établies à des profondeurs de 76 mètres (250 pieds), 114 mètres (375 pieds) et 153 mètres (500 pieds) respectivement. Un total de 2 134 mètres (7 000 pieds) de galerie et de cheminées furent excavées et 351 trous de sondages pour un total de 66 700 mètres (218 776 pieds) furent forés sous terre. À la même époque, les gisements **Barvallée** et **Belfort**, détenus à 100 % par Abcourt, ont été découverts par des forages de surface sur la continuation de la zone minéralisée vers

l'ouest. Quelques sondages ont de plus trouvé de la minéralisation en or dans le batholith de Mogador.

En 1987, des installations minières de surface furent mises en place et une galerie inclinée de 76 mètres fut excavée.

En 1998, Abcourt a foré neuf trous pour un total de 1 505 mètres (4 936 pieds) dans le secteur Barvallée de la propriété et les résultats ont été très encourageants.

En 2011, tel qu'indiqué précédemment, quatre trous forés pour confirmer les ressources historiques ont donné d'excellents résultats. Voir notre communiqué de presse du 9 août 2011. Une évaluation des ressources, en accord avec le Règlement 43-101, a été complétée par M. Jean-Pierre Bérubé, B. Sc., Ing., un géologue consultant et une personne qualifiée avec de l'expérience pertinente en cette matière.

La méthode des blocs a été utilisée pour le calcul des ressources. La catégorie des ressources de Vendôme, Barvallée et Belfort est telle que recommandée par le Comité du C.I.M. sur la définition des réserves. Le détail du calcul des ressources pour tous les blocs est donné à l'annexe III et ils ont été inscrits sur les sections (format papier). Les paramètres utilisés pour le calcul des ressources minérales sont :

- Poids spécifiques : 3,60 t/m³
- Largeur réelle minimum : 1,50 m
- Aucune coupure des valeurs en Au, Ag, Cu, Zn
- Teneur de coupure minimale de 55 \$/t ou 4,53% zinc équivalent (Zn eq) basé sur les prix des métaux en US\$ pour les trois dernières années (juin 2009 à mai 2012) comme suit :
or = 1 359,94 \$ / once ; argent = 25,91 \$ / once ; cuivre = 3,53 \$ / lb ; zinc = 0,95 \$ / lb.

Les ressources géologiques de Vendôme sont de 1 018 102 tonnes avec une teneur de 1,15 g d'or / t ; 53,10 g d'argent / t ; 0,59 % de cuivre et 6,54 % de zinc (table 1 b).

ZONE	MESURÉES & INDIQUÉES				PRÉSUMÉES				TOTAL TOUTES CATÉGORIES						
	TONNES	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Zn (%)	TONNES	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Zn (%)	TONNES	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Zn (%)
Vendôme	559 506	1,18	62,18	0,52	8,11	116 048	0,73	40,78	0,49	4,55	675 554	1,10	58,50	0,51	7,50
Barvallée	152 826	1,39	52,54	1,05	5,26	123 096	1,20	42,50	0,65	3,30	275 923	1,31	48,06	0,87	4,38
Belfort	0	0,00	0,00	0,00	0,00	66 625	1,05	19,22	0,18	5,71	66 625	1,05	19,22	0,18	5,71
TOTAL :	712 332	1,23	60,11	0,63	7,50	305 769	0,99	36,77	0,49	4,30	1 018 102	1,15	53,10	0,59	6,54

Tableau 1 b. Total des ressources mesurées, indiquées et présumées pour toutes les zones (voir annexe III pour détails)

Le rapport Bérubé a été déposé sur SEDAR.

LA MINE ELDER-TAGAMI

La mine Elder-Tagami est détenue à 100 % par Abcourt. Cette mine est avantageusement située à seulement six milles (10 km) au nord-ouest de la communauté minière de Rouyn-Noranda au Québec. La propriété comprend 34 claims contigus et une concession minière couvrant une aire de 876 hectares. Plusieurs petites redevances sont payables sur différentes parties de la propriété.

L'aménagement de surface comprend un bureau, un bâtiment de service, une chambre de treuil et un chevalement de puits. La mine est desservie jusqu'à une profondeur de 794 mètres (2 606 pieds) par deux puits et 16 niveaux. Une partie du matériel minier est disponible et toutes les installations minières sont en place. La réouverture de la mine est en cours.

Le minerai de la veine No 1 se trouve dans plusieurs veines de quartz ayant une direction N-40°-E à la surface, mais est-ouest à 305 mètres (1 000 pieds) de profondeur et un pendage de 22° vers le sud-est. Par exception, la veine No 4 a une direction nord-sud et un pendage de 22° vers l'est. La veine CDR est située à 4 500 pieds (1 377 m) au sud de la veine No 1.

De 1984 à 1989, environ 23 M \$ furent dépensés sur cette propriété par la société en co-participation Ressource Aunore Inc – Nova Beaucage Mines Limited. Les bâtiments et les installations de surface furent mis en place et le matériel minier fut acheté. La mine fut dénoyée, 4 268 mètres (14 000 pieds) de vieilles galeries furent réhabilitées, le puits fut approfondi de 15 mètres (50 pieds), de nouvelles recettes furent établies aux niveaux supérieurs du puits No 2, soit au 4^e, 5^e et 6^e niveaux, un système de cheminées à minerai et de cheminées à stérile avec des poches de chargements fut établi, 142 trous de forage au diamant en surface et 75 sous terre furent forés, approximativement 2 134 mètres (7 000 pieds) de nouvelles galeries furent excavés, des cheminées de ventilation furent aussi percées, et quelques chantiers de production furent commencés. Environ 13 200 tonnes de minerai furent extraites avec une teneur de 0,198 once d'or à la tonne. Suite à une baisse du prix de l'or, la mine fut fermée.

De 1995 à 2011, plusieurs programmes de forage en surface ont été réalisés et les résultats ont été utilisés pour réviser les ressources. Nous avons de plus converti toute la documentation historique au système métrique. La révision des ressources a été complétée par M. Jean-Pierre Bérubé, Eng.. M. Bérubé est une personne qualifiée.

Voici les résultats des calculs faits en 2012 :

Ressources mesurées et indiquées à Elder et Tagami

ZONE	MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES + INDIQUÉES			ONCES D'OR
	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	
ELDER	512 739	6,68	2,20	671 139	6,50	2,16	1 183 878	6,58	2,18	250 341
CDR				4 172	16,49	2,50	4 172	16,49	2,50	2 213
TAGAMI	_____	_____	_____	173 162	6,54	2,10	173 162	6,54	2,10	36 391
TOTAL TOUT INCLUS	512 739	6,68	2,20	848 473	6,55	2,10	1 361 212	6,60	2,14	288 944

Ressources présumées à Elder et Tagami

ZONE	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	ONCES D'OR
ELDER	412 668	5,76	1,92	76 392
CDR	50 248	5,15	1,83	8 328
TAGAMI	<u>175 384</u>	<u>5,69</u>	<u>1,68</u>	<u>32 106</u>
TOTAL TOUT INCLUS	<u>637 900</u>	<u>5,70</u>	<u>1,85</u>	<u>116 827</u>

En se basant sur les nouvelles ressources (43-101), une étude économique préliminaire (P.E.A.) a été réalisée pour déterminer si d'autres travaux d'exploration sont nécessaires afin d'augmenter les ressources avant de considérer la mise en valeur de la mine, ou non. Dans l'affirmative, le programme de travaux d'exploration recommandé par Jean-Pierre Bérubé dans son rapport de 2009, sera réalisé. Par contre, si cette étude indique que suffisamment de ressources sont disponibles et si les fonds nécessaires sont levés, un programme de mise en valeur débutera en vue de commencer l'extraction de minerai le plus tôt possible.

L'étude d'évaluation économique préliminaire sur la mine Elder, préparé selon le règlement 43-101, par Roche, Groupe-Conseil Ltée et des conseillers indépendants, indique un flux de trésorerie de 138 M\$ sur une période initiale d'exploitation de 10,4 années, une valeur présente nette de 81,8 M\$ avant impôts à un taux d'escompte de 8 %, un taux de rendement interne avant impôt de 140,5 % et une période de recouvrement de l'investissement de 1,1 année.

Cette étude est basée seulement sur les ressources 43-101 de la mine Elder, telles que calculées par M. Jean-Pierre Bérubé, Ing., indiqué ci-dessus (voir communiqué de presse du 25 avril 2012) et déposées sur SEDAR le 9 mai 2012. Elle ne tient pas compte des ressources indiquées et présumées en or de la propriété Tagami, adjacente à la mine Elder et de nouvelles ressources qui pourraient être trouvées avec les travaux d'exploration proposés pour la mine Elder, au coût de 3,5 M\$.

L'étude économique préliminaire inclus des ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives géologiquement pour leur attribuer des considérations économiques qui les caractérisaient comme des réserves de minerai, et il n'y a pas de certitude que l'évaluation économique se réalisera. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves de minerai n'ont pas une viabilité économique démontrée.

Les personnes qualifiées responsables du rapport 43-101 sont Pierre Casgrain, Ing., Garand Gagnon, Ing., Alain Dorval, Ing., et Martin Magnan, Ing., de Roche Ltée, Groupe-Conseil et ses conseillers indépendants Lise Chénard, Ing., Michel Bilodeau, Ing., et Jean-Pierre Bérubé, Ing.

Voici l'analyse économique extraite du rapport de Roche :

GÉNÉRAL

Une analyse économique / financière préliminaire du projet a été réalisée en utilisant le modèle du flux de trésorerie. Le modèle est construit en utilisant le flux de trésorerie annuel en dollars

constants (3^e trimestre 2012). Il n’y a pas de provision pour tenir compte de l’inflation. Tel que requis pour l’évaluation financière du projet d’investissement, l’évaluation est faite sur une base de 100 % équité i.e. on ignore d’où provient le capital, dette ou équité.

Les résultats sont présentés sur une base avant impôts. Le modèle reflète le cas de référence macro-économique et les suppositions techniques données dans ce rapport.

SUPPOSITIONS MACRO-ÉCONOMIQUES

Les principales suppositions macro-économiques utilisées dans le cas de référence sont données dans le **Tableau 1** ci-dessous.

Le prix de l’or est évalué selon la moyenne du London Fix au cours des trois dernières années. L’analyse de la sensibilité examine des variations de 30 % au-dessus et en dessous du prix de référence.

Tableau 1 – Suppositions macro-économiques

Article	Unité	Valeur
Prix de l’or	\$US/on	1 436
Taux de change	CAD/USD	1,00
Taux d’escompte	% par année	8
Variation du taux d’escompte	% par année	6 & 10

En plus du taux d’escompte de 8 %, deux autres variances, soit 6 et 10%, sont utilisées pour calculer la valeur nette présente du projet. Ces taux d’escompte représentent la moyenne pondérée possible des coûts de capitaux à l’investisseur.

REDEVANCES MINIÈRES

L’analyse financière incorpore des ententes de redevances qui résultent en trois taux de paiement qui dépendent de la localisation des ressources extraites. Une redevance au taux de 3 % NSR s’applique aux ressources extraites des niveaux 1 à 9, une redevance de 2,5 % NSR s’applique aux ressources extraites du niveau 10 et une redevance au taux de 2 % NSR s’applique aux ressources extraites des niveaux 11 à 15.

SUPPOSITIONS TECHNIQUES

Les suppositions techniques principales utilisées dans le cas de référence sont données dans le **Tableau 2**:

Tableau 2 – Suppositions techniques

Articles	Unité	Valeur
Ressources totales extraites	K tonnes	1 488,9
Taux d'extraction projeté	Tonnes usinées / année	150 000
Durée de la mine	Années	10,4
Teneur moyenne usinée	g/t Au	5,48 ⁽¹⁾
Récupération à l'usine	%	94
Production totale d'or	K onces	246,5
Coût moyen d'extraction	(\$C / tonne extraite)	66,41
Coût de transport à l'usine	(\$C / tonne extraite)	12,50
Coût moyen d'usinage à forfait	(\$C / tonne extraite)	32,73
Coût d'administration et de dépenses générales	(\$C / tonne extraite)	15,34
Coût d'affinage	(\$C / on Au)	3,00

⁽¹⁾ 5,48 g/t correspond à 0,176 once d'or / tonne

Au cours de la première année, l'extraction du minerai sera augmentée graduellement et totalisera 80 000 tonnes. Au cours des années suivantes, l'extraction du minerai sera de 150 000 tonnes par année.

MODÈLE FINANCIER ET RÉSULTATS

Un sommaire des résultats pour le cas de référence est donné dans le **Tableau 3** ci-après.

Le flux de trésorerie pour le cas de référence est indiqué dans le **Tableau 4** du rapport.

Dans le **Tableau 3** et le flux de trésorerie, on constate ce qui suit :

Un revenu total à la mine de 353,3 M\$ est projeté. Ce montant correspond à une moyenne de 237,27 \$ par tonne usinée.

Les dépenses totales de pré-production sont évaluées à 2,1 M\$, excluant le fonds de roulement et le capital requis au cours de l'exploitation, en excluant le coût de la fermeture, est évaluée à 2,2 M\$. Au début, un fonds de roulement égal à 6 mois de dépenses pour l'année 1, est prévu et ce fonds est réduit à un montant équivalent à 3 mois de dépenses par la suite. Le montant du capital et le coût des pièces de rechange sont inscrites dans les dépenses capitales indirectes et sont comprises dans le fonds de roulement initial. Le fonds de roulement initial est de 5,3 M\$. Des montants additionnels seront injectés, ou retirés, lorsque les dépenses d'exploitation augmenteront ou diminueront durant la vie de la mine. Un montant de 0,6 M\$ est prévu pour les dépenses de fermeture.

Le coût total des dépenses d'exploitation est évaluée à 200,7 M\$ pour la durée de la mine, soit une moyenne de 134,83 \$ par tonne usinée. Le coût total des paiements pour les redevances (NSR) est évalué à 9,8 M\$, ou une moyenne de 6,56 \$ par tonne usinée.

Les résultats financiers indiquent un flux de trésorerie de 137,9 M\$ avant impôts, une valeur nette présente de 81,8 M\$ avec un taux d'escompte de 8 %, un taux de rendement interne avant impôts de 140,5 % et une période de recouvrement du capital de 1,1 année.

Tableau 3 – Sommaire de l'évaluation du projet

Articles	Cas de référence (M\$ C)
Revenu total à la mine	353,276
Dépenses capitales de pré-production (excluant pièces de rechange)	2,121
Dépenses capitales au cours de l'exploitation	2,228
Fonds de roulement initial	5,317
Coût de fermeture de la mine	0,562
Coût total d'exploitation	200,745
Coût des redevances (NSR)	9,766
Flux de trésorerie avant impôts	137,854
Valeur nette présente (8 %) avant impôts	81,823
Valeur nette présente (6 %) avant impôts	92,562
Valeur nette présente (10 %) avant impôts	72,636
Taux de rendement interne avant impôts (%)	140,5
Période de recouvrement du capital (années)	1,1

ANALYSES DE SENSITIVITÉ

Une analyse de sensibilité indique, à l'intérieur de la précision des estimations de coût, que la viabilité du projet n'est pas affectée par une sous-estimation des dépenses capitales et des frais d'extraction, pris séparément. La valeur nette présente est plus sensible à des variations des coûts d'exploitation et au prix de l'or. Un prix de l'or d'environ 875 \$ par once résulte en une situation de ni perte, ni profit, i.e., donne une valeur nette présente de zéro à un taux d'escompte de 8 %.

Le rapport complet a été déposé sur SEDAR sous le titre de « rapport technique » et sur notre site web.

Cette étude économique positive justifie la continuation de notre programme de mise-en-valeur de la mine Elder avec l'objectif de compléter une étude préliminaire de faisabilité ou une étude de faisabilité et de mettre la mine en production aussitôt que possible (à l'intérieur des prochains 12 mois).

Présentement, nous procédons à la réhabilitation de la mine avec une équipe d'une vingtaine d'employés.

Au cours de la période de 6 mois terminée le 31 décembre 2012, un montant de 938 371 \$ a été dépensé en exploration, dénoyage et achat de matériel minier.

LA PROPRIÉTÉ ALDERMAC

En janvier 2007, nous avons annoncé la signature d'une option d'achat de 4 ans pour 100% de la propriété Aldermac située dans le canton Beauchastel près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada. Cette propriété de 303 hectares est le site d'une ancienne mine desservie par un puits de trois compartiments, 495 m de profond avec 9 niveaux, ayant produit dans le passé, 2 million de tonnes courtes de minerai avec une teneur de 1,78 % cuivre, 0,2 oz/t Ag, 0,02 oz/t Au et environ 1,50 % zinc.

Autour de l'ancienne mine et 300 m plus à l'est où un nouveau gisement a été découvert en 1987, les ressources historiques sont comme suit :

	<u>Tonnes courtes</u>	<u>Cu %</u>	<u>Zn %</u>	<u>Ag oz/t</u>
Autour de l'ancienne mine	620 000	1,60 ±	2,00 ±	0,2
Nouveaux gisements à l'est	<u>1 150 000</u>	<u>1,50</u>	<u>4,13</u>	<u>0,9</u>
Total	1 770 000	1,54	3,38	0,6

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101. Les ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Ceci étant dit, Abcourt croit que ces estimations, plus particulièrement celles préparées par Wright Engineers ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de Mines Abcourt Inc. et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Un programme de forage de surface de 22 trous totalisant 5 514 mètres a été réalisé au cours de l'hiver 2008. Plusieurs excellentes valeurs sur des largeurs importantes ont été recoupées et ont fait l'objet de communiqué de presse et dans les rapports annuels précédents.

Ayant mis en priorité les projets Elder-Tagami et Abcourt-Barvue, aucun travaux n'a été réalisé sur cette propriété en 2011 et en 2012. Toutefois, cette propriété est intéressante et nous projetons de forer deux trous, pour un total de 600 m en 2013, pour vérifier un indice de sulfures massifs.

LA PROPRIÉTÉ JONPOL

En mars 2007, Abcourt a annoncé la signature d'une option d'achat de sept ans pour acquérir 100 % de la propriété Jonpol située dans le canton Dalquier à l'est d'Amos, Québec, Canada. Cette propriété de 880 hectares a fait l'objet de plusieurs programmes d'exploration dans le passé et trois puits y ont été creusés dont un a atteint une profondeur de 152 mètres.

Tous ces travaux ont permis de délimiter les ressources historiques suivantes :

Zone	Date	Auteur	Tonnes courtes	% Cu	% Zn	oz/t Ag
Upper Ag-Zn	1969	Waisberg ⁽¹⁾	20 000	--	4,0	8,0
Jay Copper	1969	Waisberg	26 000	3,5	--	1,0
Main West Cu	1974	Kilborn ⁽²⁾	1 946 000	1,04	--	0,02
Lower Ag-Zn-Cu	1983	Getty ⁽³⁾	815 000	1,25	3,21	3,55

⁽¹⁾S,Waisberg, 1969, Conigo Mines Ltd

⁽²⁾H,B, Hicks, 1974, Kilborn Engineering Ltd, rapport préliminaire d'une étude pour l'exploitation et l'usinage de 1 000 tonnes par jour,

⁽³⁾D, Titano, 1983, Getty Canadian Mines Ltd, sommaire des travaux.

De plus, plusieurs valeurs significatives en or ont été obtenues dans les forages.

Ces informations proviennent d'un rapport préparé par Monsieur C.M. Cooke, géologue senior de projet pour Aur Resources, daté de novembre 1992.

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101. Ces ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Cependant, la Société croit que ces estimations, particulièrement celles préparées par Kilborn et Getty, ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de Mines Abcourt Inc. et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Forage au diamant récent

Nous avons foré neuf (9) trous au cours du premier trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2012. Huit de ces trous ont été forés sur le prolongement d'une zone d'argent indiquée par des anciens forages. Ces trous n'ont donné que de faibles valeurs. Le neuvième trou a été foré au contact de la rhyolite et de tuf et a recoupé un mètre titrant 267,50 grammes d'argent par tonne et 0,24 % de zinc, à environ 100 mètres de profondeur.

En septembre 2012, six trous additionnels, pour un total de 1 466 mètres, furent forés. Quelques analyses significatives ont été obtenues. Un montant de 82 259 \$ a été dépensé.

En 2013, pour avoir de nouvelles cibles de forage, nous projetons de faire une étude complète de la géologie, des éléments trace / terres rares, de l'altération des murs, la détermination de l'origine des sulfures, de consulter les cartes de géophysique de l'endroit et de faire un levé audio magnétotellurique sur des sections.

LA PROPRIÉTÉ VEZZA

En 2009 et 2010, Abcourt a acquis par jalonnement 85 claims et 19 cellules totalisant 2 233 hectares dans le canton VeZZa, au Québec. Cette propriété couvre environ 8 km le long de la zone de déformation Casa-Berardi – Douay – Cameron, où plusieurs valeurs en or ont été rapportées par le passé.

Adjacent à l'est sur la même formation géologique se trouve la propriété VeZZa récemment vendue par Agnico-Eagle Mines Limited à North American Palladium. Dans le Mines Handbook de 2004, on rapporte que cette propriété contient un gisement avec une ressources présumée historique de 2,5 M tonnes avec une teneur de 4,2 g/t d'or. Cette ressource historique a été calculée avant l'introduction du règlement 43-101. Elle n'a pas été vérifiée et on ne doit pas s'y fier. Adjacente vers l'ouest, sur la même formation géologique se trouve une propriété appartenant à Corporation Minière Radisson. Plusieurs intersections d'or ont été recoupées par

des forages au diamant, les deux meilleures ont donné 4,37 g/t Au/1,08m et 5,82 g/t Au/2,35m. Ensuite, vers l'ouest, la propriété voisine appartient à Vior, compagnie d'exploration minière inc. Cette propriété couvre 22 km de la formation géologique favorable et on y trouve deux gisements. Le gisement Douay Ouest avec une teneur de coupure de 3 g/t Au contient 859 000 tonnes de ressources 43-101 mesurées et indiquées avec une teneur de 0,182 on/t Au. De plus, six autres zones avec une teneur de coupure de 0,7 g/t Au ont une ressource présumée 43-101 d'environ 40 million de tonnes avec une teneur de 1,3± g/t d'or. Dernièrement, Vior a donné une option d'achat à Norvista Resources Corp. pour 50% de sa propriété.

Cette propriété est à l'étape de l'exploration et il n'y a pas de gisement économique.

En 2011, nous avons foré quatre trous (1 011 mètres) sur le contact sédiments/volcaniques porteur d'une minéralisation en pyrite aurifère. Aucune valeur significative n'a été recoupée. Ces travaux ont été réalisés pour le renouvellement des claims.

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION TECHNIQUE

La personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*, qui est responsable de l'information technique relative aux propriétés minières de la Société, est monsieur Renaud Hinse, ingénieur minier, président et chef de la direction d'Abcourt.

FACTEURS DE RISQUE

Dans le cadre de ses activités et ses affaires, la Société est confrontée aux facteurs de risque suivants:

Fluctuations de la valeur marchande de l'or et des métaux

La rentabilité des activités d'exploration de la Société et, par extension, la valeur de ses propriétés minières, sont directement liées à la valeur marchande de l'or et des métaux. La valeur marchande de l'or et des métaux fluctue et est touchée par plusieurs facteurs qui échappent à la volonté d'une société minière. Si la valeur marchande de l'or et des métaux devait chuter de façon spectaculaire, la valeur des propriétés minières de la Société pourrait aussi chuter de la même manière et la Société pourrait ne pas être en mesure de récupérer son placement dans ces intérêts ou ces propriétés. Le choix d'une propriété aux fins de l'exploration ou de l'aménagement, la décision de construire une mine et de la mettre en production et la décision d'engager les fonds nécessaires pour atteindre ces objectifs sont des décisions qui doivent être prises bien avant que l'on puisse tirer des revenus de la production. Les fluctuations de la valeur marchande entre le moment où ces décisions sont prises et le début de la production peuvent avoir des incidences draconiennes sur les aspects économiques de l'exploitation d'une mine.

Risques financiers

Des fonds supplémentaires seront nécessaires à l'avenir pour financer les travaux d'exploration et d'aménagement de la Société. La Société peut obtenir du financement soit au moyen d'emprunts,

soit en émettant des titres de participation supplémentaires. Rien ne garantit que la Société réussisse à obtenir ce financement. De plus, même si elle réussit à obtenir ce genre de financement, rien ne garantit que la Société réussira à l'obtenir selon des modalités qui lui sont favorables ou encore qu'il y aura suffisamment de fonds pour permettre à la Société d'atteindre ses objectifs, ce qui pourrait avoir des incidences défavorables sur son entreprise et sa situation financière.

Risques liés à l'exploration et à l'exploitation minière

L'exploration et la mise en valeur de ressources minérales est une activité hautement spéculative qui comporte un haut niveau de risque qu'il sera difficile d'éviter même avec une combinaison d'une évaluation attentive, d'expérience et de savoir-faire. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, la plupart des travaux d'exploration ne sont pas considérés comme une réussite, car ils aboutissent rarement à la découverte d'une minéralisation suffisante en termes de qualité ou de quantité qui peut être exploitée de façon rentable. Des sommes considérables pourraient être nécessaires pour établir les réserves de minerai, pour mettre au point les procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement donné. **Rien ne garantit que la Société découvre des quantités suffisantes de minerai pour justifier des activités d'extraction. De plus, rien ne garantit que les propriétés minières de la Société atteignent l'étape de la production commerciale.** La durée de vie économique d'un gisement minier dépend de plusieurs facteurs, dont certains relèvent des caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille et sa teneur. D'autres facteurs comprennent la proximité du gisement par rapport à l'infrastructure, la capacité de production des installations minières et de l'équipement de traitement, les fluctuations du marché, les réclamations potentielles de la part des Autochtones et la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation visant les prix, les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de minéraux, la protection de l'environnement et des terrains agricoles. Il est difficile de prévoir avec exactitude quelles seront les incidences de ces facteurs et ceux-ci pourraient empêcher la Société d'obtenir un rendement du capital investi convenable.

Respect de la réglementation, risques associés à l'obtention des permis et responsabilités environnementales

Les activités d'exploration, de mise en valeur, d'aménagement et d'extraction sont assujetties à un vaste ensemble de lois et de règlements tant au palier fédéral que provincial au Canada régissant l'exploration, l'aménagement, la production, les taxes, les normes de travail, l'enlèvement des déchets, la protection et la conservation de l'environnement, la remise en état des lieux, la protection du patrimoine historique et culturel, la sécurité de la mine et des travailleurs, les substances toxiques et une foule d'autres questions. Les coûts associés à la découverte, l'évaluation, la planification, la conception, l'aménagement, la construction, l'exploitation et la fermeture d'une mine et d'autres installations en conformité avec ces lois et règlements sont importants. Les coûts et les retards associés au respect de ces lois et règlements pourraient faire en sorte que la Société ne soit pas en mesure de procéder avec l'aménagement ou l'exploitation d'une mine.

L'exploitation minière en particulier (et le droit de propriété ou l'exploitation de terrains sur lesquels des activités d'extraction minière ont eu lieu dans le passé) est assujettie à des risques et des responsabilités éventuels concernant la pollution de l'environnement et l'enlèvement des déchets qui y sont produits dans le cadre de l'exploration et la production minière. En règle générale, la Société (ou d'autres Sociétés exerçant des activités au sein de l'industrie

diamantifère) n'est pas en mesure d'obtenir à un coût raisonnable une couverture d'assurance contre les risques environnementaux (y compris la responsabilité éventuelle pour la pollution et d'autres risques résultant de l'enlèvement des déchets qui y sont produits dans le cadre des travaux d'exploration et de production). Dans la mesure où la Société est assujettie à des responsabilités environnementales, l'acquittement de ces obligations pourrait réduire les fonds qui seraient autrement à sa disposition et cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société. Les lois et les règlements conçus pour assurer la protection de l'environnement sont en constante mutation et, en règle générale, ces lois et règlements deviennent plus rigoureux.

Risques liés aux titres des propriétés

Bien que la Société ait pris des mesures raisonnables pour s'assurer d'avoir un titre de propriété en bonne et due forme concernant ses terrains, rien ne garantit que le titre de propriété à l'égard de l'un quelconque de ses terrains ne sera pas contesté. Des tiers pourraient avoir des réclamations valides concernant des portions des intérêts de la Société.

Conditions propres à l'industrie

L'exploration et l'aménagement de ressources minérales comportent un niveau de risque élevé que même une combinaison d'une évaluation attentive, d'expérience et de savoir-faire ne peuvent éliminer. La découverte d'un gisement pourrait s'avérer extrêmement rentable, mais il y a très peu de terrains faisant l'objet de travaux de prospection qui sont transformés en une mine productrice. Des sommes considérables pourraient être nécessaires pour établir les réserves de minerai, pour mettre au point les procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement donné. Rien ne garantit que les programmes d'exploration et d'aménagement prévus par la Société donneront lieu à une exploitation minière rentable. La vie économique d'un gisement minier dépend de plusieurs facteurs, dont certains relèvent des caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille, la teneur et la proximité des infrastructures, de même que la nature cyclique des cours des métaux et la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation visant les prix, les redevances, les limites de production, l'importation et l'exportation de minéraux et la protection de l'environnement. Il est difficile d'évaluer avec précision les répercussions de ces facteurs, mais chacun d'entre eux peut empêcher la Société d'obtenir un rendement adéquat du capital investi.

Perspective

La direction continuera de gérer ses fonds de façon rigoureuse, son principal objectif étant d'optimiser le rendement du capital investi pour les actionnaires de la Société. La stratégie d'aménagement de la Société est axée sur la découverte de gisements économiquement viables qui permettront de générer des profits de l'extraction et qui assureront la survie de la Société. En mettant en œuvre sa stratégie d'aménagement, la direction tiendra compte du contexte global de l'exploration, des tendances boursières et de la valeur marchande des métaux.

Concurrence

La Société livre concurrence à d'importantes sociétés minières et d'autres sociétés de ressources naturelles pour l'acquisition, l'exploration, le financement et l'aménagement de nouveaux terrains et projets. Plusieurs de ces sociétés ont plus d'expérience que la Société et elles sont plus importantes et ont une capitalisation plus élevée que la Société. La situation concurrentielle de la

Société dépend de sa capacité d'obtenir du financement suffisant et d'explorer et d'aménager avec succès et de façon rentable des projets ou des terrains existants contenant des ressources minérales et d'acquérir de nouveaux projets ou terrains de ce genre. Certains des facteurs qui permettent aux producteurs de demeurer concurrentiels sur le marché à long terme sont la qualité et la taille d'un corps de minerai, les coûts de production et l'exploitation en général, et la proximité du marché. La Société livre également concurrence à d'autres sociétés minières pour des géologues et d'autres membres du personnel technique qualifiés.

Permis et licences

La Société doit obtenir des permis auprès de diverses autorités gouvernementales à l'égard de ses activités. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les permis nécessaires dont elle aura besoin pour entreprendre d'autres activités d'exploration, d'aménagement et d'extraction à l'égard de ses projets.

Volatilité des cours des actions et liquidité limitée

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX. Au cours des dernières années, le volume des opérations boursières sur les actions ordinaires a été limité et les cours des actions ordinaires ont été volatiles. Rien ne garantit qu'il y aura une liquidité adéquate des actions ordinaires à l'avenir.

Dépendance envers le personnel clé

La Société dépend des services de certains membres de sa direction et employés clés. La concurrence au sein de l'industrie de l'exploration minière pour du personnel qualifié est intense et la perte de tout membre de la direction ou employé clé, si cette personne n'est pas remplacée, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise et les activités d'exploitation de la Société.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

Notre objectif est de maximiser la valeur de la Société pour nos actionnaires et notre stratégie pour y parvenir est d'abord la mise en valeur de nos propriétés. Conformément à cette stratégie, nous avons en octobre 2012 réalisé un placement privé. Les fonds obtenus servent principalement au dénoyage de la mine Elder, à compléter un rapport 43-101 sur la propriété Vendôme et une étude P.E.A. sur la mine Elder.

Pour toute information additionnelle, veuillez consulter le site SEDAR (www.sedar.com) et notre site web (www.abcourt.com).

ATTESTATION

Ce rapport de gestion est approuvé par le conseil d'administration. Une copie de ce rapport de gestion sera envoyée dans les 10 jours, aux actionnaires qui en ont fait la demande.

(s) Renaud Hinse

Renaud Hinse, chef de la direction
1^{er} mars 2013

(s) Jean-Guy Courtois

Jean-Guy Courtois, chef des finances
1^{er} mars 2013